



Nous mesurons le temps pendant lequel le Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut) se tenait debout dans les prières du midi et de l'après-midi. Nous estimâmes que dans les deux premiers cycles du midi, il se tenait debout le temps de réciter {(Alif, lâm, mîm ; une révélation...)} [Coran : 32]. Nous estimâmes que dans les deux derniers cycles, il se tenait debout deux fois moins longtemps.

Abû Sa'îd al-Khudrî relate : « Nous mesurons le temps pendant lequel le Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut) se tenait debout dans les prières du midi (« ṣalātu-ṣ-ṣuḥr ») et de l'après-midi (« ṣalātu-l-'aṣr »). Nous estimâmes que dans les deux premiers cycles du midi, il se tenait debout le temps de réciter {(Alif, lâm, mîm ; une révélation...)} [Coran : Sourate 32]. Et nous estimâmes que dans les deux derniers cycles, il se tenait debout deux fois moins longtemps. Nous estimâmes aussi que dans les deux premiers cycles de l'après-midi, il se tenait debout comme il le faisait dans les deux derniers cycles du midi ; et dans les deux derniers cycles de l'après-midi, deux fois moins longtemps. » Dans sa version, Abû Bakr n'a pas mentionné : {(Alif, lâm, mîm ; une révélation...)}, mais il a dit : « Le temps de réciter trente versets. »

[Authentique] [Rapporté par Muslim]

Ce hadith montre combien de temps il est bon de rester debout dans les prières du midi (« ṣalātu-ṣ-ṣuḥr ») et de l'après-midi (« ṣalātu-l-'aṣr »). Dans les deux premiers cycles de la prière du midi, on se tient debout le temps de réciter trente versets, c'est-à-dire le temps de réciter la sourate appelée : « As-Sajdah », La prosternation [Coran : 32]. Dans les deux derniers cycles, on se tient debout deux fois moins longtemps, c'est-à-dire le temps de réciter quinze versets. La prière de l'après-midi est moins longue que celle du midi : dans les deux premiers cycles, on se tient debout le temps de réciter quinze versets et la moitié de cela dans les deux derniers cycles, c'est-à-dire le temps de réciter sept ou huit versets.

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY

